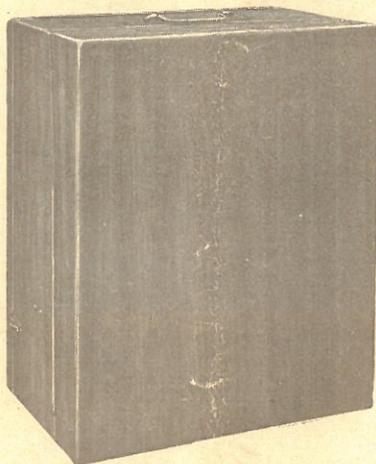

T. S. F.

“ LE RECEPTEUR MOBILE ”

Alimentation totale sur courant alternatif

Sans lampes ni accumulateur en tampon
et sans prise de terre.

Marque et Modèle déposés



RADIO-SIGMA

Société Anonyme de Construction Radiophonique “SIGMA”

Capital ~~550.000 Francs~~ 1.280.000 Fr.

R. C. Seine 223.426 B

Siège Social, Bureaux et Ateliers :

19, Rue du Midi, 19

NEUILLY-sur-SEINE

PARIS (Porte Maillot)

Téléphone : MAILLOT 28-10

Télégramme : RADSIGMA-Neuilly s/Seine

Magasin de Vente

et

Salle d'Audition :

10bis Bld. des Italiens, PARIS (9^e)

Téléphone : PROVENCE 97-63

Métro : Opéra
Richelieu-Drouot

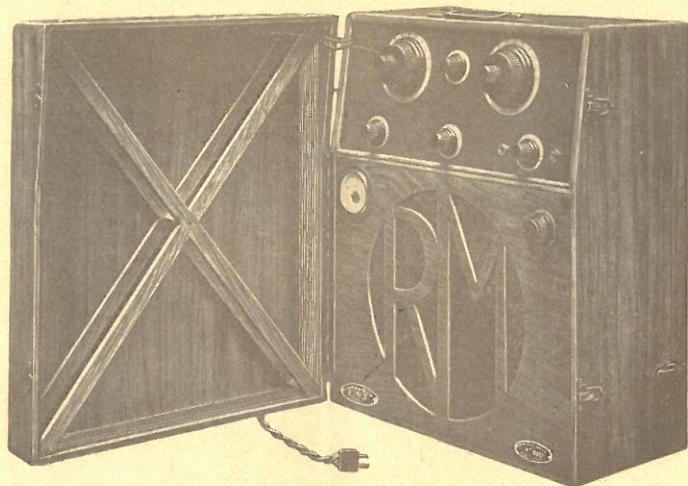
“LE RECEPTEUR MOBILE”

Type A

Alimentation totale sur courant alternatif

AVANT

Ebénisterie acajou verni tampon



GÉNÉRALITÉS

“Le Récepteur Mobile” Type A, est un récepteur de T.S.F. à changement de fréquence par bigrille qui permet la réception sur cadre des émissions radiophoniques de 2000 à 200 mètres de longueurs d’onde.

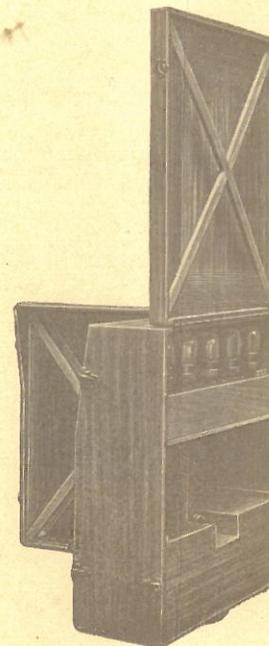
Son alimentation **totale** sur le secteur alternatif est assurée sans perturbations (ronflements) par un dispositif spécial fixé dans le récepteur.

Une prise pour pick-up permet la reproduction électrique de disques de phonographe.

Une deuxième prise a également été prévue pour l’utilisation d’un second diffuseur.

Construction “RADIO SIGMA”

ARRIÈRE



CARACTÉRISTIQUES

1 Poste récepteur comprenant :

1 amplificateur à changement de fréquence à 5 lampes dont : 1 bigrille modulatrice et oscillatrice; 1 filtre, 2 transformateurs M.F., 1 transformateur B.F.
1 cadre G.O. dans le couvercle avant
1 cadre P.O. dans le couvercle arrière
1 diffuseur 2000 ohms à tympan à l’air libre de 300 ^{mm}/_m de diamètre.
1 dispositif d’alimentation totale à oxyde de cuivre sur courant alternatif, sans lampes ni accumulateur en **tampon** et sans prise de **terre**.
2 piles de polarisation 6 volts.

Dimensions :

Hauteur : 0 m. 500
Largeur : 0 m. 420
Épaisseur : 0 m. 270

Poids : 16 kg.

Nota : Les lampes utilisées par ce récepteur sont des triodes normales à consommation réduite dites «micro».

“LE RECEPTEUR MOBILE”

Type A

MODE D'EMPLOI

Ouvrir le couvercle **avant** lequel doit être maintenu dans un angle à 90° au moyen du compas, pendant la durée des auditions.

Brancher la prise de courant sur le secteur, tourner le bouton «**Secteur**» placé à droite du panneau **avant** dans le sens «**Marche**» pour régler la tension du filament. L'aiguille du voltmètre doit indiquer 3,8 ou 3,9 mais ne jamais dépasser 4 Volts.

Allumer les lampes en tournant les boutons «**Chauffage**» de l'amplificateur vers la droite et à fond.

Mettre l'inverseur sur **Petites ondes** ou **Grandes ondes**.

Orienter le récepteur dans la direction de l'émission recherchée.

Placer les index des cadrans «**Accord**» et «**Oscillateur**» sur les divisions indiquées au tableau de réglage.

Manœuvrer le bouton «**Sensibilité**» vers la droite jusqu'à audition de l'émission choisie et le ramener s'il y a lieu vers la gauche pour obtenir le volume de son désiré.

NOTA : Le couvercle **arrière** peut être levé ou maintenu fermé pour la réception des petites longueurs d'onde.

A la fin d'une **séance d'audition** tourner vers la position «**Arrêt**» le bouton «**Secteur**» et couper le courant en enlevant la prise du secteur.

A chaque récepteur est joint un tableau de réglage. Les longueurs d'onde marquées d'une **astérisque** sont établies à l'ondemètre, les autres sur émissions.

Ces réglages sont donnés à titre **indicatif** et sont susceptibles de légères modifications.

Pour monter les lampes dévisser les écrous molletés placés au dessous de la tablette et tirer légèrement en arrière l'amplificateur. Remettre ensuite l'amplificateur en place.

Indiquer dans la commande la tension et la fréquence du courant :

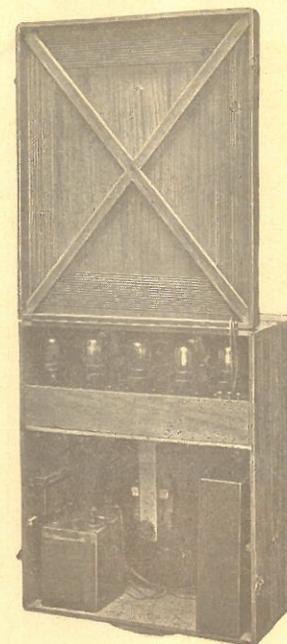
Exemple : 110 Volts 50 périodes 110 Volts 25 périodes etc.

“LE RECEPTEUR MOBILE”

Type B

Alimentation par accumulateur et pile

ARRIÈRE



CARACTÉRISTIQUES

1 Poste récepteur comprenant :

- 1 amplificateur à changement de fréquence à 5 lampes dont : 1 bigrille modulatrice et oscillatrice; 1 filtre, 2 transformateurs M.F.,
- 1 transformateur B.F.
- 1 cadre G.O. dans le couvercle avant
- 1 cadre P.O. dans le couvercle arrière
- 1 diffuseur 2000 ohms à tympan à l'air libre de 300^{mm} de diamètre.
- 1 accumulateur 4 Volts, 30 AH.
- 1 pile 118 Volts, 10 m/A. avec prise à 40 Volts.
- 2 piles de polarisation de 6 Volts.

Dimensions :

Hauteur :	0 m. 500
Largeur :	0 m. 420
Épaisseur :	0 m. 270

Poids : 15 kg.

MODE D'EMPLOI

Ouvrir le couvercle **avant** lequel doit être maintenu dans un angle à 90° au moyen du compas, pendant la durée des auditions.

Allumer les lampes en tournant les boutons «**Chauffage**» de l'amplificateur à droite et à fond.

L'aiguille du voltmètre doit indiquer 3,8 ou 3,9 et jamais **au-dessous** de 3,6.

Si, le voltmètre ne peut monter au-dessus de 3,6 les boutons de «**Chauffage**» étant tournés à fond vers la droite, l'accumulateur doit être **rechargé**.

Mettre l'inverseur sur **Petites ondes** ou **Grandes ondes**.

Orienter le récepteur dans la direction de l'émission recherchée.

Placer les index des cadrans «**Accord**» et «**Oscillateur**» sur les divisions indiquées au tableau de réglage.

Manœuvrer le bouton «**Sensibilité**» vers la droite jusqu'à audition de l'émission choisie et le ramener s'il y a lieu vers la gauche pour obtenir le volume de son désiré.

NOTA : Le couvercle **arrière** peut être levé ou maintenu fermé pour la réception des petites longueurs d'onde.

A la fin d'une **séance d'audition** tourner vers la gauche les boutons «**Chauffage**» de l'amplificateur.

A chaque récepteur est joint un tableau de réglage. Les longueurs d'onde marquées d'une **astérisque** sont établies à l'ondemètre, les autres sur émissions.

Ces réglages sont donnés à titre **indicatif** et sont susceptibles de légères modifications.

Le bouton «**Chauffage**» placé à droite du panneau avant n'est utilisé que dans le cas d'alimentation sur le secteur avec le dispositif du **type A**.

T A R I F

TYPE A, pour courant alternatif 110 à 220 volts.
42 à 60 périodes.

	Changement de Prix
Récepteur et diffuseur, nu, (taxe comprise) frs.	2083
Dispositif d'alimentation »	1520
Lampes, dont une trigrille de puissance »	250.50
frs.	<u>3853.50</u>

TYPE B

Récepteur et Diffuseur, nu, (taxe comprise) frs.	2083
Accumulateur Inversable 4 V. 30 Ah »	160
Pile 118 V. 10 mA »	110
Lampes dont une trigrille de puissance »	250.50
frs.	<u>2603.50</u>

TYPE C, pour courant continu 110 ou 220 volts.
(Spécifier la tension).

Récepteur et diffuseur, nu, (taxe comprise) frs.	2083
Dispositif d'alimentation »	950
Lampes dont une trigrille de puissance »	250.50
frs.	<u>3283.50</u>

N.B. — Pour 25 à 40 périodes, prix sur demande.

Nota : Le type B peut utiliser une pile 90 V, avec prise à 40 V.
Il peut également être équipé ultérieurement avec un dispositif d'alimentation des types A ou C pour remplacer l'accumulateur et la pile.

Prix du dispositif type A Frs.	1520
» » » type C »	950

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Prix et Paiements. — Nos prix s'entendent pour marchandise prise nue en nos ateliers et paiement au comptant net, sans escompte.

Une ouverture de compte peut être faite à ceux de nos clients qui sont patentés, sur références d'usage.

Le règlement de nos factures se fait, dans ce cas, par traite à 30 jours fin de mois.

Livraison. — Nos délais de livraison sont fixés aussi exactement que possible. Un retard de livraison ne peut être invoqué comme motif de refus de la marchandise ou de retard dans les paiements.

Expéditions. — Sauf avis contraire de nos clients tous nos envois sont faits en G.V. port dû en Gare.

Nos marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire et les Compagnies de transport doivent être tenues comme seules responsables de toutes les avaries survenues en cours de route.

Il appartient donc au destinataire de sauvegarder ses droits en faisant, le cas échéant, les réserves d'usage sur la feuille de livraison de la Compagnie de transport.

Garanties. — Nos appareils sont garantis pendant un an à dater du jour de livraison, contre tout vice de fabrication ou de matière première.

Cette garantie est limitée au remplacement pur et simple des pièces reconnues défectueuses qui nous sont retournées franco de port et d'emballage.

Les accumulateurs, piles, lampes n'étant pas fabriqués dans nos Ateliers, sont exclus de la garantie et ne pourront, en aucun cas, faire l'objet d'une demande de remplacement gratuit.

Important. — Nos factures sont toujours payables à Paris, nos traites ou acceptations sur une autre ville ne constituent pas une dérogation à cette clause attributive de juridiction.

En cas de contestation les tribunaux de la Seine sont seuls compétents même en cas d'appel en garantie.